

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Digne-les-Bains, le 12/03/2021

### **Intervention de Madame la Préfète des Alpes-de-Haute-Provence à la table ronde virtuelle : « L'engagement préfectoral au féminin »**

Dans la lignée de la journée internationale de la Femme, le ministère de l'Intérieur a organisé, le mercredi 10 mars 2021, une table ronde virtuelle, en présence de Madame Marlène Schiappa, Ministre déléguée auprès du Ministre de l'Intérieur, chargée de la Citoyenneté sur « *L'engagement préfectoral au féminin : carrières et quotidien de préfètes et sous-préfètes* ».

Dans ce cadre, Madame Violaine Démaret, Préfète des Alpes-de-Haute-Provence a été invitée à s'exprimer sur le thème « *La préfète, un préfet comme les autres ?* ». Après avoir rappelé son engagement depuis 12 ans au sein du Ministère de l'Intérieur, Madame la Préfète a témoigné de la grande mue opérée par ce ministère en matière d'égalité femmes-hommes.

Lorsqu'elle a commencé sa carrière en qualité de Directrice de Cabinet de la préfecture de l'Ain, en 2008, elle était la première femme à occuper ce poste dans ce département. En 2018, sur son quatrième poste de sous-préfète, elle était également la première Secrétaire générale de la préfecture du Nord. Aujourd'hui, elle est la plus jeune préfète de département que la France ait connu et la première préfète avec un nourrisson. Il a donc fallu faire preuve d'autant plus de compétences et d'assurance qu'à la fois son genre et son âge ont pu influencer les représentations de ses interlocuteurs. Madame la préfète a ainsi insisté sur le fait qu'elle ne se pensait pas comme une femme à des postes de grandes responsabilités mais avant tout comme une professionnelle devant faire la preuve de sa compétence pour convaincre. Elle a, à cette occasion, rappelé la grande implication et l'engagement quotidiens que les métiers préfectoraux requièrent. C'est donc parfois plus la maternité que le genre qui influence les perspectives de carrière dans le milieu préfectoral mais son parcours démontre qu'il n'y a plus à choisir aujourd'hui entre être mère et sous-préfète ou préfète.

Et surtout, elle souligne la volonté politique du Gouvernement, du chef de l'État et des Ministres de l'Intérieur que de choisir de lui avoir donné leur confiance.

Madame la Préfète a conclu en rappelant que femme ou homme, il n'existe pas de « préfet comme les autres ». En revanche, tous ces professionnels ont une chose en commun : faire valoir leurs compétences et leur engagement au service de l'État et des citoyens.

### **Service de la communication et de la représentation de l'État**

Tél : 04 92 36 72 10

04 92 36 73 16

Mél : [pref-communication@alpes-de-haute-provence.gouv.fr](mailto:pref-communication@alpes-de-haute-provence.gouv.fr)

8 Rue du Docteur ROMIEU  
04016 Digne-les-Bains Cedex